

**Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne  
de l'abbé Alphonse Angot****Barre** (la) - Tome I

**Barre** (la), châ. et f., c<sup>ne</sup> de *Bierné*. — *La Barre, dite ci-devant la Guenaudière*, 1607. — Chât. et bois (*Cassini*). — Le fief relevait du Plessis-Bourel, qui plus tard devint lui-même une dépendance de la Barre, mais auquel il devait, à muance de seigneur, une épée et un poignard doré. Quant à l'érection de la Barre en marquisat sous Louis XIII (juin 1633), on n'en a jamais connu l'acte authentique, et le procureur du roi à Château-Gontier en niait la réalité en 1665 ; de plus, il y eut une érection en comté au mois d'octobre 1735. Il est bien vrai que les Chivré se titraient marquis.

Le château, avec chapelle fondée au XV<sup>e</sup> siècle et dédiée à sainte Marguerite, fut remplacé vers 1600 par un édifice qui devait être splendide et dont l'histoire est intéressante. Cécile de Monceaux, ancienne dame d'honneur de Catherine de Bourbon, en avait conçu le projet. Après avoir fait creuser des douves larges et profondes d'une maçonnerie très solide, elle fit également construire et voûter une galerie souterraine, sorte de casemate, dont les jours ou meurtrières donnaient sur les douves. Ce château, dont la construction fut interrompue, devait comprendre deux pavillons ou plutôt deux corps de logis dans les sous-sols desquels débouchait le chemin souterrain. Une galerie assez peu profonde, dont tout l'étage supérieur était occupé par la salle servant de prêche, reliait les pavillons. Pour retrouver cette disposition primitive, il faut faire abstraction des appartements et du mur de façade construits bien postérieurement et qui occupent toute la profondeur du seul pavillon subsistant. Une lucarne, restée debout sur le mur mitoyen et aujourd'hui cachée sous la charpente, indique clairement que là devait se trouver la façade. Quant aux deux pavillons, on peut se faire l'idée de ce qu'ils auraient été par l'étude de celui qui fut exécuté au moins en partie. La base baignait dans les douves sur lesquelles surplombait un large balcon ; au-dessus, toute la muraille s'élevait en belles assises de pierres blanches, et de hautes fenêtres à doubles meneaux éclairaient et ornaient cette façade, surmontées de frontons dont on ne peut plus que supposer la forme puisque le travail a été interrompu. En effet, en 1601, on s'inquiéta à Angers des projets de la dame protestante de Chivré. Plainte fut portée à l'Hôtel de ville « des violences, ravages, exactions faites par les manœuvres et autres gens travaillant au bastiment de la maison de la Guenaudière, ensemble de la structure d'icelle qui se bastit en forteresse, telle que, s'il n'y est pourveu, elle se rendra inexpugnable en peu de temps ». Ordre fut donné évidemment d'interrompre l'entreprise. Il est facile encore de le constater aux ravalements qui ne sont pas faits, aux grandes fenêtres qui sont bouchées avec les matériaux mêmes destinés à terminer l'œuvre. Intérieurement, cet édifice ne comprenait à chaque étage qu'une salle immense, avec cheminée monumentale et décorative à chaque extrémité. Du second pavillon, les sous-sols seuls avaient été creusés et les murs épais élevés un peu au-dessus du sol. Deux ponts de pierre, fermés à l'origine de solides défenses, donnaient accès dans la cour intérieure. Même incomplet le château fut une demeure luxueuse où toutes les chambres, celle du marquis, celle de madame, celle du baron de Mélian, la *chambre de l'Altesse*, la *chambre de la Reine*, étaient tendues, en 1653, de tapisseries à personnages, de verdure, ou de cuir doré. La vaisselle d'argent pesait plus de cent marcs. Les dépendances comprenaient « l'escurye pour les chevaux de selle, la remise des carrosses, les murailles d'enceinte, la terrasse, le perron, le grand pont voûté et le petit pont, fermés chacun de deux portes, le petit bois, l'allée, le mail ». Vingt ans après, le château était délabré au point qu'il y manquait plus de 200 vitres.

La Barre fut un des centres du culte protestant. Cécile de Monceaux requiert, par lettre adressée au synode de

Bellême le 3 mai 1606, « que l'exhortation se fasse tous les dimanches en sa maison par M. Estienne Bernard, sieur de la Branchouère, ministre de l'église de Craon et de Chasteau-Gontier, nonobstant le jugement de l'assemblée tenue à Mollières ». L'année suivante, elle ne peut plus avoir que de trois en trois semaines le ministère du pasteur de Laval et Terchant, Samuel Dubois, à condition qu'elle et ceux qui fréquenteraient cette assemblée contribuent à l'entretien du sieur de la Branchouère, maintenant attaché à l'église de Château-Gontier. En mourant, la zélée calviniste légua 400 lt de rente pour assurer l'exercice de son culte à la Barre. Une sentence, rendue le 2 mars 1665 à Château-Gontier, défendit tout exercice public du culte de la R. P. R. dans la maison de la Barre. Il y eut pourtant encore des ministres attachés à la famille comme on le voit par la liste suivante : Michel Louis de la Delaye, 1602 ; Étienne Bernard de la Branchouère, 1605, 1607 ; Samuel Dubois, 1607, 1609 ; Jean Grenon, 1616, 1620 ; Daniel Petit, 1623, 1626 ; Jean Simon, 1631 ; De Vaux, 1647 ; Pierre Moutant, 1660, 1683.

*Seigneurs* : Colin Auvé, 1362. — Robin Auvé, 1395. — Pierre Auvé, 1405. — Jeanne Auvé, femme d'Olivier de Feschal, 1445. — Guillaume de Marigné, sieur de Marigné de Daon, mari de Perrine Le Maire, 1474. — Jean de Chivré, seigneur du Plessis-de-Chivré, marié en mars 1493 avec Jacqueline de Marigné et, en secondes noces, avec Catherine de Villeblanche. — Hector de C., qui fit déclaration de ses fiefs, y compris la Guenaudière, au sénéchal d'Anjou, 1539 ; sa femme était Jeanne des Haies. — Jacques de C., dont la femme, Jeanne de Bouillé, fut dame d'honneur de la duchesse de Bar, 1553. — Jacques de C., mari de Cécile de Monceaux, veuve dès 1601, morte en 1610. — Henri de C., n'habita guère la Barre, non plus que ses deux femmes, Antoinette de Charbonel et Françoise Maret, 1619, 1632. — Anne de C., qui épousa Anne Vallée de Chenailles, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, 30 mars 1645, et mourut à la Barre en 1652. — Henri de C., mort en 1675, laissant un fils unique décédé sans alliance au château de la Barre en septembre 1699. Marguerite Bodin, mère de ce jeune homme, Anne Vallée, sa grand'mère, Anne, Françoise et Elisabeth, ses tantes, firent, le 13 février 1686, abjuration du protestantisme aux mains de M. Gaultier de Brulon, curé de Bierné. Elles font encore acte de catholicisme en signant l'acte de baptême d'un fils du seigneur de la Sévaudière, à Bouère, en 1690. Mais depuis, elles passent en Belgique pour embrasser de nouveau l'hérésie. Les héritiers d'Henri de Chivré furent donc Gabriel de Chivré, seigneur de Blagny, Jean Carnet, chevalier, veuf d'Henriette de Chivré, Gédéon de Chivré, seigneur de Sottevast, François-Boniface de Castellane, mari de Thérèse de Rechigne-voisin, Louis-Roch d'Albin, prêtre, seigneur de Valsergues, François d'Albin, H. d'Albin, femme de Jean de Carrière, lieutenant général en la sénéchaussée de Toulouse. Jean-Baptiste de Colbert de Torcy acquit sur eux la Barre en 1720 et la fit ériger en comté au mois d'octobre 1735, Joseph-Augustin, comte de Mailly, maréchal de France, en hérita comme époux de Constance Colbert de Torcy, 1732, se remaria deux fois et mourut sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Anne-Marie-Constance de Mailly, mariée en 1747 à René de Voyer de Paulmy, vendit le 9 mai 1774 à M. Olivier-Ambroise Dubois, contrôleur des guerres, dont la veuve, dame Marie Martin, est morte le 30 avril 1824. D<sup>lle</sup> Thérèse Dubois, sa fille, mariée à M. Pierre-Marie-Alexis du Plessis d'Argentré, laissa : Caroline D., femme de M. René de Robien ; Eugénie-Jeanne-Thérèse, mariée à M. Frédéric Le Gonidec ; Virginie D., femme de M. Balthazar-Louis de Robien ; et Louis du Plessis d'Argentré. Le petit-fils de M. de Robien vient de vendre (1892) la terre de la Barre à M. de Chivré, descendant des Chivré de Sottevast.

En l'an VI, M. Pillard, prêtre vendéen, se tenait au château et y disait la messe. Un des principaux rassemblements des insurgés de 1832 se fit à la Barre, le 23 mai. — Un inventaire général des titres de la Barre, fief par fief, avait été fait vers 1740. Quant aux titres eux-mêmes, ils se trouvaient sans doute parmi ceux qu'on trouva cachés, le 18 fructidor an II, au lieu de la Bellangerie et qui appartenaient « à la famille Dubois, propriétaire de la Barre ».

André Joubert, *les Chivré, marquis de la Barre*, in-8, Nantes, 1887, avec vues et dessin de la statue

tombale de Catherine de Chivré. — Étude de Bierné, minutes de 1699. — Reg. par. de Bierné. Bouère, Grez-en-Bouère. — Arch. nat., Q/I, 702 ; MM, 685. — Abbé Ledru, *la Maison de Mailly*, I, 516.